

Agroscope remercie le Contrôle fédéral des finance (CDF) d'avoir l'occasion de prendre position sur le rapport et de présenter brièvement l'évolution de l'IT d'Agroscope.

Agroscope était déjà conscient des lacunes dans l'organisation et la gouvernance informatique avant l'audit du CDF. Cela se reflète, entre autres, dans la stratégie IT 2023 - 2027 élaborée début 2023. A ce jour, les mesures suivantes sont déjà mises en œuvre :

- 1) Agroscope a établi un catalogue de service selon le référentiel de bonnes pratiques ITIL. Celui-ci sert de base à l'adaptation de l'organisation IT en lien avec les besoins du métier.
- 2) Déjà faite pour l'année en cours, l'augmentation, sans surcout pour Agroscope, du budget de l'informatique à hauteur de 3 Mio CHF/an (compensé en interne) a été pérennisée pour les prochaines années. Ceci garantit les moyens nécessaires pour les projets stratégiques et la modernisation de l'infrastructure informatique. Cette réaffectation des ressources est d'autant plus importante à souligner qu'elle s'inscrit dans un contexte où des mesures d'économie doivent être réalisées en raison du frein à l'endettement.

De plus, Agroscope a déjà mis en œuvre deux recommandations sur les sept du CDF :

- 1) Recommandation 2 « Mise en place d'une instance de pilotage stratégique de l'informatique ». Le comité de gouvernance informatique, composé de membres de la direction d'Agroscope, de l'Office fédéral d'agriculture et d'un représentant du Secrétariat général du Département de l'économie, de la formation et de la recherche a eu sa première séance le 10 octobre 2023. Cet organe contribuera directement à une meilleure gouvernance informatique notamment en matière d'innovation, de digitalisation, de surveillance des risques et de priorisation du portefeuille des projets informatiques.
- 2) Recommandation 7 : « processus de gestion des relations fournisseurs ». Un processus similaire étant en place pour l'accréditation de ses laboratoire, Agroscope a décidé d'étendre ce processus aux achats informatiques. Ceci permet de contribuer à une utilisation efficace des ressources et au contrôle des prestations fournies. Agroscope saisira l'opportunité du projet SAP SUPERB pour améliorer encore ce processus à l'avenir.

Développement

Ces mesures montrent l'importance qu'accorde Agroscope aux résultats de l'audit du CDF. Elles complètent, à côté des autres recommandations du CDF, d'autres mesures déjà initiées suite à un enquête de 2020 qui a montré des lacunes dans la direction et la planification informatique, ainsi qu'une inadéquation entre les compétences de l'équipe IT et les besoins métiers. Ainsi, les travaux déjà initiées pour soutenir la division IT dans l'élaboration de sa stratégie et de sa transformation se poursuivent. En 2024, une réorganisation de l'informatique sera réalisée dans le but d'améliorer les prestations IT. Les processus de gouvernance seront aussi revus et améliorés.

La numérisation évolue très rapidement dans le monde de la recherche. Agroscope a besoin d'une informatique forte et proactive pour s'affirmer dans la recherche de manière compétitive et promouvoir les collaborations avec des instituts nationaux et internationaux. C'est dans cet esprit qu'Agroscope veut mettre à profit l'expertise et les recommandations constructives du CDF pour donner suite à ses besoins spécifiques tout en respectant le cadre propre à l'administration fédérale